

Taxes communales sur

- (01) L'ENLEVEMENT DES IMMONDICES ET RESIDUS MENAGERS
(04) LE RACCORDEM. DES IMMEUBLES BATIS AU RESEAU PUBL. D'EGOUTTAGE



Ref.: 63013 2025 01 01 Article de rôle: 002294
2025 04 01 002116

Monsieur CRAVATTE JEAN-FRANCOIS
WEYWERTZ, LINDENSTRASSE 30 A
4750 BÜTGENBACH

Règlement arrêté par le conseil communal le
(01) 27/11/2024 (04) 29/11/2021
modifié le
28/01/2021

Date de l'exécutoire du rôle :
(01) 19/05/2025 (04) 19/05/2025

Par : LE COLLEGE COMMUNAL

Directeur financier :
PFEIFFER YANNICK
080/44.00.85

Envoyé sans frais le 26/05/2025

Matricule: 62012334580

Recette : Zum Brand 40
4750 BÜTGENBACH
080/44.00.85

Table with 1 column: NOM DU CONTRIBUTABLE ET ADRESSE DE TAXATION. Content: CRAVATTE JEAN-FRANCOIS, WEYWERTZ, LINDENSTRASSE, 30 A, 4750 BÜTGENBACH

Heures d'ouvertures : Mardi et jeudi de 9 à 12h
AVIS AUX CONTRIBUTABLES

- 1. Les règles relatives au recouvrement, aux intérêts de retard et moratoires, aux poursuites, aux privilèges, à l'hypothèque légale et à la prescription en matière d'impôts d'Etat sur le revenu, sont rendues applicables aux impositions communales.
2. Chaque redevable sera poursuivi d'après la législation en vigueur et porte les intérêts et frais de poursuite. En cas de difficultés de paiement, il faut s'adresser directement au service finances de la commune: finanzen@butgenbach.be
3. RECLAMATIONS: le Directeur financier n'est pas compétent pour statuer. Le redevable peut introduire une réclamation auprès du Collège communal WEYWERTZ, ZUM BRAND, 40 4750 BÜTGENBACH

Table with 3 columns: UNITES IMPOSABLES, TAUX, MONTANTS. Rows: 1 ANNEE IMMOND. (135,00), 1 ANNEE EGOUTS (25,00), TOTAL (160,00)

qui agit en tant qu'autorité administrative. La réclamation doit, à peine de nullité, être introduite par écrit et doit, sous peine de déchéance, être introduite dans les douze mois à compter du troisième jour ouvrable qui suit la date de l'envoi de l'avertissement extrait de rôle. Elle est datée et signée par le réclamant ou son représentant et mentionne :
1) les noms, qualité, adresse ou siège du redevable à charge duquel l'imposition est établie ;
2) l'objet de la réclamation et un exposé des faits et moyens.
4. VOS DONNEES PERSONNELLES SONT ENREGISTREES PAR L'ADMINISTRATION A DES FINS DE TRAITEMENT AUTOMATISE ET SERONT UTILISEES EXCLUSIVEMENT A DES FINS FISCALES. Conformément aux dispositions de la loi du 8/12/1992, vous avez le droit de prendre connaissance des informations vous concernant et d'en demander la rectification. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission pour la Protection de la vie privée, Rue de la Régence, 61 à BRUXELLES.

Date ultime de paiement

28/07/2025

TOTAL 160,00

Le / / reçu
Directeur financier

POUR PLUS D'INFORMATIONS VOIR AU VERSO

Pour le paiement, utilisez EXCLUSIVEMENT la formule spéciale ci-dessous.

(63013avv16)

Unterschrift(en)

ÜBERWEISUNGSAUFTRAG



03

Beim Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld

Payment form fields including: Gewünschtes Ausführungsdatum, Betrag (160,00 EUR), Konto des Auftraggebers, Name und Adresse des Auftraggebers (CRAVATTE JEAN-FRANCOIS ADHEMAR), Konto des Begünstigten (BE44097161170045), BIC (GKCCBEBB), Name und Adresse des Begünstigten (Administration Communale DE ET A BÜTGENBACH), Mitteilung (005/5002/78094)